

■ **S.I. La Renchette en liquidation**, à Lully (VD), société anonyme dont la procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée (FOSC du 07.04.2004, p. 16). Aucune opposition à la radiation n'ayant été formée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.

Journal no 7399 du 14.07.2004
(02368648 / CH-550.1.003.950-1)